

 Nombre de stagiaires
De 5 à 15 max.

 Durée de la formation
7 heures

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désirant développer ses compétences en prévention des risques d'apparition des troubles musculosquelettiques

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

INTRA : A partir de 1400 € HT

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur/trice spécialisé(e)

MODALITÉS

Formation en présentiel

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 coordination@kenvad.fr



OBJECTIFS

- Identifier les mouvements et postures à risque durant l'activité de travail
- Identifier les facteurs de risques d'apparition des troubles musculosquelettiques
- Être acteur dans la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail



PROGRAMME

Postures de travail et geste professionnel

La notion de postures de travail

Les dimensions du geste professionnel

Les troubles musculo-squelettiques (TMS)

Définition d'un trouble musculo-squelettique

État des lieux de l'ampleur des troubles musculo-squelettiques en France

Notions d'anatomie, de physiologie et présentation des mécanismes de déclenchement des lésions causées par les mauvaises postures

Les facteurs de risques d'apparition des troubles musculo-squelettiques

La prévention des troubles musculo-squelettiques

Les principes de base de la manutention manuelle de charge

Les principes d'ergonomie des situations de travail

Les outils d'analyse rapide des situations de travail individuelles

Les réflexes pour une bonne hygiène de vie

Mise en situation réelle au poste de travail

Application des principes vus dans la partie théorique

Utilisation des outils d'analyse des situations de travail individuelles



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Convention de formation

Convocation

Questionnaire en amont de la formation sur les besoins et attentes des stagiaires

Questionnaire d'auto-évaluation en début de formation

Temps d'apprentissage : apports théoriques

Temps d'expérimentation : mises en situation

Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation

Temps d'échange et d'analyse sur le vécu des stagiaires

Feuilles d'émargement à signer par demi-journée

Questionnaire de satisfaction

Certificat de réalisation

Questionnaire à froid 3 mois après la fin de la formation



ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

Contact : M. Matthieu KERLEROUX : 02 98 24 93 39